



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Déclaration sans suite

OBJET : Arrêté de déclaration sans suite relatif au marché de Travaux de réhabilitation des façades de l'école élémentaire de l'Ouest - 22 Rue Victor BASCH Vincennes 94300

**ARRETE N° A-22-600
EN DATE DU 26 OCTOBRE 2022**

Madame le Maire de la Ville de Vincennes, Vice-Présidente du Territoire Paris Est Marne & Bois,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique, notamment l'articles R. 2185-1 qui énonce le principe selon lequel le pouvoir adjudicateur peut déclarer sans suite une procédure à tout moment pour motif d'intérêt général, l'intérêt général peut être constitué par des motifs juridiques et techniques ;

VU la consultation relative au marché à procédure adaptée concernant les travaux de réhabilitation des façades de l'école élémentaire de l'Ouest - 22 Rue Victor BASCH Vincennes 94300;

VU les invitations à concourir envoyées en date du 21 juillet 2022 ;

VU les offres reçues pour les lots 1 et 3 lancés en marchés négociés ;

CONSIDÉRANT; qu'il est nécessaire de retravailler le cahier des clauses techniques particulières afin que ce dernier permette la réalisation de prestations analogues sur des bases techniques nouvelles;

CONSIDÉRANT que le pouvoir adjudicateur a décidé de déclarer le marché à procédure adaptée de Travaux de réhabilitation des façades de l'école élémentaire de l'Ouest - 22 Rue Victor BASCH Vincennes 94300 sans suite;

ARRÊTE

ARTICLE I - Le marché à procédure adaptée de Travaux de réhabilitation des façades de l'école élémentaire de l'Ouest - 22 Rue Victor BASCH Vincennes 94300 est déclaré sans suite afin de mettre à jour le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

ARTICLE II – L'ensemble des entreprises ayant remis une offre sera informé de cette décision.

ARTICLE III - La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Charlotte LIBERT-ALBANEL
Maire de Vincennes
Vice-présidente du Territoire
Paris Est Marne & Bois
"Formule Signataire"